

# COVID-19 - CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

## LE DÉPARTEMENT CONTINUE D'ÊTRE AU SERVICE DES MANCHOIS AU CŒUR DES TERRITOIRES DE SOLIDARITÉ

En raison de l'épidémie de Coronavirus et pendant la période de confinement, les centres médico-sociaux ont mis en place un plan de continuité permettant d'assurer les missions d'urgence. À l'heure du déconfinement, une réouverture aux horaires d'été est assurée, sur rendez-vous et dans le respect des mesures barrière.

### UNE CONTINUITÉ DE SERVICE APPORTÉE À TOUT HABITANT EN PÉRIODE COVID-19

Pendant la période de confinement, tous les agents du Département sont restés mobilisés en soutien des habitants qui pouvaient vivre des difficultés quotidiennes liées au confinement. Le Département a maintenu ses réponses de proximité, a répondu à toutes demandes. Les urgences ont été assurées (accueil, visites à domicile si nécessaire dans le respect des protocoles sanitaires liés au COVID). Dans ce contexte, ont été priorisées les actions de prévention et de protection de l'enfance, les réponses aux urgences alimentaires, les situations de violences intrafamiliales et de vulnérabilité, notamment la perte d'autonomie.

**À l'heure du déconfinement, une réouverture plus large aux horaires d'été soit 9h30-16-30 et sur rendez-vous est maintenant assurée au sein des CMS ou dans les lieux de permanences habituels (mairie, espace France service...), et ce dans le respect des mesures barrière, dans le cadre des mesures de protection qui restent nécessaires aujourd'hui pour les habitants et les professionnels.**

Chaque territoire de solidarité en lien avec son élu départemental de référence et l'ensemble des partenaires locaux (associations, élus, institutions...) s'organise pour assurer le relai et le suivi auprès d'habitants en difficulté ou fragilisés par le contexte. Des coopérations partenariales se structurent pour apporter un accompagnement et identifier tous les invisibles qui ont souffert de la crise sanitaire.

### LES CMS À L'ÉCOUTE DES MANCHOIS

Le Conseil départemental de la Manche est responsable de l'action sociale. Dans ce cadre, 9 Centres médico-sociaux répartis sur le territoire sont chargés de mettre en œuvre les missions de solidarité du Département en proximité des habitants.

Le CMS est un espace d'écoute et d'accompagnement ouvert à tous. Tous les services sont gratuits et respectent la confidentialité des échanges. Dans ce lieu unique, chacun y trouve de l'écoute, de l'information, des conseils, un soutien et un accompagnement, quelque que soit la problématique rencontrée.

#### QUELS SONT LES DOMAINES D'INTERVENTION ET POUR QUI ?

Les CMS vous informent et vous accompagnent en fonction de vos besoins

##### AIDE AUX PARENTS, SUIVI ET PROTECTION DE L'ENFANT

- Consultations médicales gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans
- Conseil et suivi dans l'éducation de vos enfants par des assistants sociaux, puériculteurs ou éducateurs
- Mobilisation de professionnels en cas de maltraitance ou de situation à risque pour l'enfant



##### ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Soutien dans vos démarches pour accéder à des droits ou obtenir des aides si besoin (naissance, décès, logement, santé, éducation...)
- Conseil dans la gestion de votre budget, vous renseigner sur les aides financières possibles



##### ACCÈS À L'INSERTION ET À L'EMPLOI

- Aide à la définition de votre projet (santé, logement, formation, retour à l'emploi) et construction de votre parcours d'insertion



**QUELS SONT LES DOMAINES D'INTERVENTION ET POUR QUI ?**  
Les CMS vous informent et vous accompagnent en fonction de vos besoins (suite)



**INFORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

- Étude des aides financières et techniques et la façon de les obtenir, pour faciliter votre quotidien (à domicile, en accueil familial ou en structures d'accueil)

**AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES**

- Information sur les aides favorisant l'autonomie, les structures d'accueil, les aides sociales
- Soutien dans l'organisation du quotidien à votre domicile
- Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance des seniors



**DÉPISTAGE, CONTRACEPTION, SEXUALITÉ, VIE DE COUPLE, SUIVI DE GROSSESSE**

- Accueil et accompagnement pour obtenir une contraception, faire une demande d'IVG, effectuer un dépistage anonyme et gratuit du SIDA, conflits conjugaux et violences au sein de la famille (la loi permet aux mineurs à partir de 15 ans un accès libre à la contraception)
- Conseil et suivi des femmes enceintes et des futurs parents par une sage-femme



**AGRÈMENT DES ASSISTANTS MATERNELS, ASSISTANTS FAMILIAUX, ACCUEILLANTS FAMILIAUX ET CANDIDATS À L'ADOPTION**

- Information et évaluation en vue de l'agrément des candidats à l'adoption ou aux métiers de l'accueil

**CMS**

**CHERBOURG-HAGUE**  
Avenue de Normandie  
50130 CHERBOURG-OCTEVILLE  
02 33 10 01 50  
cms-cherbourg-hague@manche.fr  
LUNDI : 13h30-17h  
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

**CHERBOURG-VAL DE SAIRE**  
Place Jean Moulin  
50100 CHERBOURG-OCTEVILLE  
02 33 88 77 10  
cms-cherbourg-valdesaire@manche.fr  
LUNDI : 8h30-17h  
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

**VALOGNAIS**  
27 bis, rue du Grand Moutin  
50700 VALOGNES  
02 33 21 74 00  
cms-valognes@manche.fr  
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h  
JEUDI : 13h30-17h

**COUTANÇAIS**  
7 bis, rue René de Gesmout  
CS 10207  
50207 COUTANCES Cedex  
02 33 17 40 40  
cms-coutances@manche.fr  
LUNDI : 8h30-12h  
DU MARDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h

**GRANVILLAIS**  
15, avenue de la Gare  
50100 GRANVILLE  
02 33 91 14 00  
cms-granville@manche.fr  
LUNDI - DU MERCREDI AU VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h  
MARDI : 13h30-17h

**BAIE DU MONT SAINT-MICHEL**  
72, place du Marché  
50500 AVRANCHES  
02 33 89 27 60  
cms-avranches@manche.fr  
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h  
JEUDI : 8h30-17h

**Antenne de Mortain**  
Rue de la 30<sup>e</sup> Division Américaine  
50140 MORTAIN  
02 33 69 28 00  
LUNDI : 14h-17h  
MARDI ET JEUDI : 8h30-12h30 et 14h-17h

**MARAIIS DU COTENTIN**  
28, rue de la 101<sup>e</sup> Airborne  
50500 CARENTAN  
02 33 71 63 63  
02 33 42 44 64  
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h  
JEUDI : 11h30-17h

**VAL DE VIRE**  
7, rue de la Libération  
50600 SAINT-LO Cedex  
02 33 77 25 30  
cms-saint-lo@manche.fr  
DU LUNDI AU MERCREDI - VENDREDI : 8h30-12h et 13h30-17h  
JEUDI : 13h30-17h

**MORTAINAIS**  
65, place Delaporte  
50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT  
02 33 69 28 00  
cms-saint-hilaire@manche.fr  
LUNDI AU JEUDI : 8h30-12h30 et 14h-17h  
VENDREDI : 8h30-12h30

CONTACTS PRESSE

**Nicolas Bourdet**  
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84  
nicolas.bourdet@manche.fr

**Héloïse Caillard**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
heloise.caillard@manche.fr

**Alexandra de Saint Jores**  
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96  
alexandra.desaintjores@manche.fr